

PROJET PILOTE POUR UN PARTENARIAT ENTRE LA FQU ET LA FQSE POUR UN LIGUE D'ULTIMATE UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS

1) PARTENARIAT FQSE - FQU

Les éléments suivants feront partie d'une entente tacite entre la FQSE et la FQU pour la saison 2010 :

- à titre de projet-pilote d'un réseau d'ultimate universitaire québécois au sein pour la saison 2010
- Invitation aux universités par l'entremise de la FQU et ses représentants
- Processus d'affiliation à définir pour la saison 2010

2) RÈGLES D'ÉLIGIBILITÉ

Si FQU seulement chapeaute :

- Tous les étudiants doivent provenir de la même université
- Au minimum 50 % des étudiants doivent être à temps plein

Si FQSE-FQU chapeaute :

- Tous les étudiants doivent provenir de la même université
- Au minimum 75 % des étudiants doivent être à temps plein

3) CALENDRIER 2010

- 18 septembre 2010, Québec, lieu à déterminer
- 25-26 septembre 2010, CEUUC, lieu à déterminer***
- 2 octobre 2010, Montréal, lieu exact à déterminer
- 16-17 octobre 2010, CUUC, lieu à déterminer***
- 23 octobre 2010, lieu à confirmer
- 20 novembre 2010, Finale FQSE (top 4), Montréal, lieu à déterminer

*** Tournoi facultatif organisé par Ultimate Canada

4) DESCRIPTION D'UNE JOURNÉE TYPIQUE DE COMPÉTITION (MINI-TOURNOI)

- Tournoi d'une journée
- Toujours les samedis
- Horaire : 10 h à 17 h
- 2 à 3 parties d'une heure trente chacune
- Tournois sur gazon synthétique (au moins 3)
- Organisés en partenariat entre la FQU et les ARA

5) **HONNEURS INDIVIDUELS ET PAR ÉQUIPE**

- Trophée pour chacune des catégories

6) **AFFILIATION ET RÉGLEMENTATION**

- Utilisation de la réglementation à travers le réseau du sport étudiant en utilisant la 11^e édition des règlements de l'Ultimate Player Association

7) **SANCTION D'ÉVÉNEMENT**

- Ils doivent être sanctionnés par la FQU et la FQSE.
- Personne responsable du volet universitaire au sein de la Fédération québécoise : Marie-Hélène Audet

8) **CATÉGORIES ET ÉQUIPES PARTICIPANTES**

Équipes participantes à la saison 2009, ouverte :

Université de Montréal
McGill A
McGill B
Université de Sherbrooke
UQAM
Concordia

Possibilités d'ajout au réseau ouvert 2010 :

Université Laval
UQTR
UQAR

Équipes participantes à la saison 2009, féminin :

Université de Montréal
McGill A
McGill B
Université de Sherbrooke

Possibilités d'ajout au réseau féminin 2010 :

Université Laval
UQAM
UQTR

9) **RÉSULTATS**

- La collecte des résultats est de la responsabilité de la FQU qui les transmettra à la FQSE pour affichage sur le site internet.

ANNEXES : RÉGLEMENTS

ULTIMATE FRISBEE

REGLEMENTS POUR LE RESEAU D'ULTIMATE UNIVERSITAIRE QUEBECOIS (RUUQ)

1) REGLEMENTS

Les règlements de l'« Ultimate Players Association » (UPA) auront court, sauf les modifications incluses dans cette réglementation spécifique.

2) NOMBRE DE JOUEURS

- A) Maximum de joueurs par équipe pour un tournoi : 25
- B) Minimum de joueurs par équipe pour un tournoi : 10
- C) Nombre de joueurs sur le terrain : 7

3) DISQUES OFFICIELS

Disque blanc reconnu par l'UPA de marque Discraft ou Dare Devil Disc de 175 g.

4) TERRAIN DE JEU

Les matchs sont joués sur un terrain de 64 m X 37 m d'aire de jeu, et une zone de but de 23 m à chaque extrémité. Cette surface pourra être légèrement ajustée si cela est nécessaire pour la sécurité des joueurs et joueuses.

5) COSTUME

Chaque équipe identifie deux couleurs de chandail pour son équipe. Idéalement, une couleur foncée et une couleur pâle. Les joueurs doivent tous porter la même couleur de chandail. Aucun uniforme n'est nécessaire.

6) ÉQUIPEMENT

Les joueurs ont le choix de porter des espadrilles ou des souliers à crampons. Nous recommandons les seconds, mais ces derniers doivent être sécuritaires. Ce qui signifie des crampons non pointus, non tranchants, non métalliques ou autres. Tous crampons considérés dangereux devront être retirés.

7) BRIS D'EGALITE

La prolongation se jouera jusqu'à ce qu'une des deux équipes marque un point.

8) CONDITIONS DE JEU DEFAVORABLES

Application du règlement de sécurité de la FQU (voir le chapitre 1, section 1)

9) POINTS AU CLASSEMENT

PERFORMANCE :

Victoire : 2 pts

Défaite : 0 pt

ESPRIT SPORTIF* :

Les points sont accordés par l'équipe adverse à la fin de la partie selon les côtes suivantes :

- 5 = Cette mention ne s'applique qu'aux cas de comportement exceptionnels, d'ambiance, de franc-jeu, d'éthique et de politesse.
- 4 = Cette notation s'applique lorsque les joueurs et l'entraîneur adoptent une attitude sportive courtoise (franc-jeu) supérieure à la moyenne. Les règles sont respectées et les joueurs montrent de la bonne volonté pour régler les conflits.
- 3 = Cette notation est accordée lors d'un match qui se déroule sans accroc. Cela correspond au match standard.
- 2 = Cette notation est applicable lorsqu'il y a des accrocs mineurs (1 ou plusieurs) lors que la rencontre. Cela signifie que le jeu est retardé lors de remise en jeu, que des décisions sont légèrement contestées, qu'il y a des abus de langage mineurs, etc.
- 1 = Cette notation est applicable lorsque l'équipe doit tolérer des écarts de comportement de façon régulière, si les décisions sont contestées de façon systématique et si l'équipe ne serre pas la main à la fin de la rencontre.
- 0 = Cette notation est applicable si le comportement de l'équipe adverse est tout à fait inacceptable et qu'il y a une perte de contrôle.

À noter que chaque équipe débute la journée avec une note de 3 et que si une équipe se démarque lors du tournoi par son éthique sportive exceptionnelle, l'adversaire pourra augmenter la note. Par contre, si une équipe attribue une note inférieure à 3, l'adversaire devra justifier par écrit sa note.

* Inspiré du document des Règlements spécifiques de la ligue scolaire d'ultimate de l'Association régionale du sport étudiant de Québec et de Chaudière-Appalaches.

10) FORFAIT

Une équipe possède un maximum de 15 minutes, suivant l'heure prévue de la partie, pour présenter le nombre minimum de joueurs sans quoi elle devra déclarer forfait. Le pointage d'une victoire par forfait est de 9 - 0.

11) CHAMPIONNAT PROVINCIAL

Lors du championnat provincial, seuls les joueurs ayant participé à plus de deux (2) tournois (ou 60 % des parties) pourront participer.

12) BRIS D'EGALITE AU CLASSEMENT FINAL

En cas d'égalité à la fin de la saison, les critères suivants seront appliqués dans l'ordre :

- 1– Le nombre de victoires
- 2– Résultats des parties entre les équipes à égalité.
- 3– Différence des points pour et points contre des parties entre les équipes à égalité.
- 4– Différence des points pour et points contre sur l'ensemble du calendrier.
- 5– Quotient des points pour et points contre sur l'ensemble du calendrier.
- 6– Les points d'esprit sportif amassés
- 7– Tirage au sort

13) PLAINTES

Toute plainte concernant l'attitude d'une équipe, d'un joueur ou d'un entraîneur doit être adressée par écrit à la FQU dans un délai de 2 semaines suivant l'incident.